

Prévention et contrôle de l'infection : prise en charge simplifiée des patient porteur d'*Escherichia coli* BLSE

Dès le 1^{er} janvier 2019, l'alerte BMR pour les patients porteurs d'*Escherichia coli* BLSE est supprimée

Ce changement a pour répercussion

- Seules les Mesures de base sont appliquées aux patients colonisés ou infectés par *E.coli* BLSE
- Le dépistage à l'admission chez les patients connus porteurs d'*E.coli* BLSE n'est plus d'actualité
- Le traitement antibiotique d'un patient infecté par *E.coli* BLSE est décidé sur la base de l'information délivrée dans le rapport de bactériologie

Pourquoi ce changement

Cette décision fait suite aux résultats d'une étude européenne à laquelle les HUG ont participé et qui ne démontrent pas de plus-value à l'application de la Mesure spécifique CONTACT pour prévenir la transmission nosocomiale d'*E.coli* BLSE.

En effet, la plupart des porteurs ont acquis leurs germes multi-résistants dans la communauté et demeurent méconnus au cours du séjour hospitalier.

CAVE : la prise en charge des patients porteurs d'autres entérobactéries productrices de BLSE, notamment *Klebsiella pneumoniae* BLSE, reste inchangée

Pour des informations détaillées sur la prise en charge des patients porteurs d'entérobactéries BLSE (non *E.coli*) aux HUG, consulter la page web VigiGerme® - Outils pratiques

- Consulter la fiche via le moteur de recherche « agent infectieux-maladies, syndrome »
- Consulter la procédure interdisciplinaire « prise en charge du patient porteur d'entérobactérie productrice de bêta-lactamase à spectre étendu (BLSE) »